

Union
Locale

la
cgt

Union Locale des Syndicats CGT de MACON

Place des cordeliers – 71000 MACON

<https://www.cgt-macon.org/>

Téléphone : 03.85.21.05.20 - Télécopie : 03.85.21.05.21

M. Benjamin DIRX
Député de Saône et Loire
16, rue Lamartine
71000 MACON
benjamin.dirx@assemblee-nationale.fr

Mâcon le 11 février 2020

Lettre ouverte à Monsieur le Député,

Notre Union locale des syndicats CGT de MACON a décidé de s'adresser à vous, député de la 1ère circonscription de SAONE ET LOIRE, au moment crucial où le projet de loi sur la réforme des retraites est porté et débattu à l'assemblée nationale.

Sur la réforme des retraites, rien n'est encore joué.

Notre organisation constate que plus on avance, moins cette réforme est claire et les débats au Parlement sont loin d'être finis.

D'ailleurs le Conseil d'État a pointé notamment les « *projections financières lacunaires* » du gouvernement et d'un recours à 29 ordonnances, y compris « *pour la définition d'éléments structurants du nouveau système de retraite* », ce qui « *fait perdre la visibilité d'ensemble qui est nécessaire à l'appréciation des conséquences de la réforme* ».

Des textes de toute évidence mal ficelés et rédigés dans la précipitation créent, au dire du Conseil d'État, une « *situation d'autant plus regrettable* » qu'il s'agit d'une réforme « *inédite depuis 1945 et destinée à transformer pour les décennies à venir [...] l'une des composantes majeures du contrat social* ».

La CGT porte et portera toujours les valeurs de solidarité et de partage intergénérationnel contenues dans les quatre branches de la Sécurité Sociale.

Alors que plus de 60% des français s'opposent à cette réforme de retraite; et que le gouvernement persiste dans ses choix, nous vous rappelons que votre discours lors de votre candidature à la députation contenait la phrase suivante : *"J'ai la volonté de vous représenter à l'Assemblée nationale car j'estime que l'élection présidentielle que nous venons de vivre est la démonstration du souhait profond de nos concitoyens de tourner une page et d'avoir des représentants qui leur ressemblent plus"*.

Or, aujourd'hui entendez-vous l'avis largement majoritaire du peuple contre ce projet de réforme des retraites ?

Les interrogations des françaises et des français sont multiples :

- Refus du hasard : ils veulent savoir quand et avec combien ils partiront !
- Refus de la baisse des pensions calculées sur l'ensemble de la carrière et entraînant pour un salarié au SMIC une chute de 20% des pensions
- Refus de la baisse programmée des pensions de réversion
- Arrêt de l'enfumage autour de l'âge pivot, retour à la retraite à 60 ans.
- Pourquoi réformer alors que le régime est en bonne santé ? Il faut 12 milliards d'ici 2025 pour son équilibre, soit 0,5 point du PIB et qu'il existe 30 milliards de réserves.
- Refus des dangers de la capitalisation, enrichissant banques, assurances et fonds de pension au détriment de la solidarité.

Nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation de notre organisation pour vous permettre d'entendre et de prendre en compte nos arguments dans le cadre du débat parlementaire :

- **Augmenter les salaires, c'est plus de cotisations sociales** : 1 % d'augmentation de la masse salariale dans le privé c'est 3,6 milliards de cotisations en plus et 5 % c'est 18 milliards.
- **Augmentation des cotisations** : entre 0,2 et 0,4 point par an, on assure la pérennité du système : c'est en moyenne une augmentation de **1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs**.
- **Remettre en cause les exonérations de cotisations patronales qui ne profitent pas à l'emploi** et tirent les salaires vers le bas. Plus votre salaire est près du Smic, plus votre employeur est exonéré : à qui ça profite ? On a fait quelques calculs : si on les divise par deux, c'est **45 milliards de recettes en plus**. Si on les supprime pour les entreprises du CAC 40 - qui se portent apparemment plutôt très bien - c'est au minimum 5,5 milliards en plus.

- **Taxer les profits financiers** rapporterait **30 milliards par an**, les milliardaires français ne se sont jamais aussi bien portés. Ils sont 41 en France et leur fortune a augmenté de 34,8 % depuis le 31 décembre 2018, 400 000 personnes supplémentaires en France ont basculé sous le seuil de pauvreté. La France compte désormais 9,8 millions de pauvres.

Pour terminer, nous avons des questions précises à vous poser, parmi lesquelles :

- Trouvez-vous que prendre en compte la carrière complète des salariés au lieu des 25 meilleures années dans le privé et 6 derniers mois dans le public est une mesure de justice sociale ?
- Trouvez-vous que supprimer les cotisations des hauts cadres au-delà de 10.000 € mensuels est une mesure de justice sociale ?
- Trouvez-vous légitime que le calcul du point de retraite se fasse sur le "revenu d'activité moyen par tête" indicateur inexistant à ce jour ?

Nous avons bien pris note que le 3 février, vous avez reçu une délégation de la CFDT.

En conséquence, nous sollicitons un entretien le plus rapidement possible. Nous vous proposons la date du jeudi 20 février 2020. Si cette date ne vous convenait pas, merci de nous proposer une autre date.

Nous vous adressons nos salutations.

Pour l'Union Local CGT MACON,
La Secrétaire,
Emilie Quandalle